

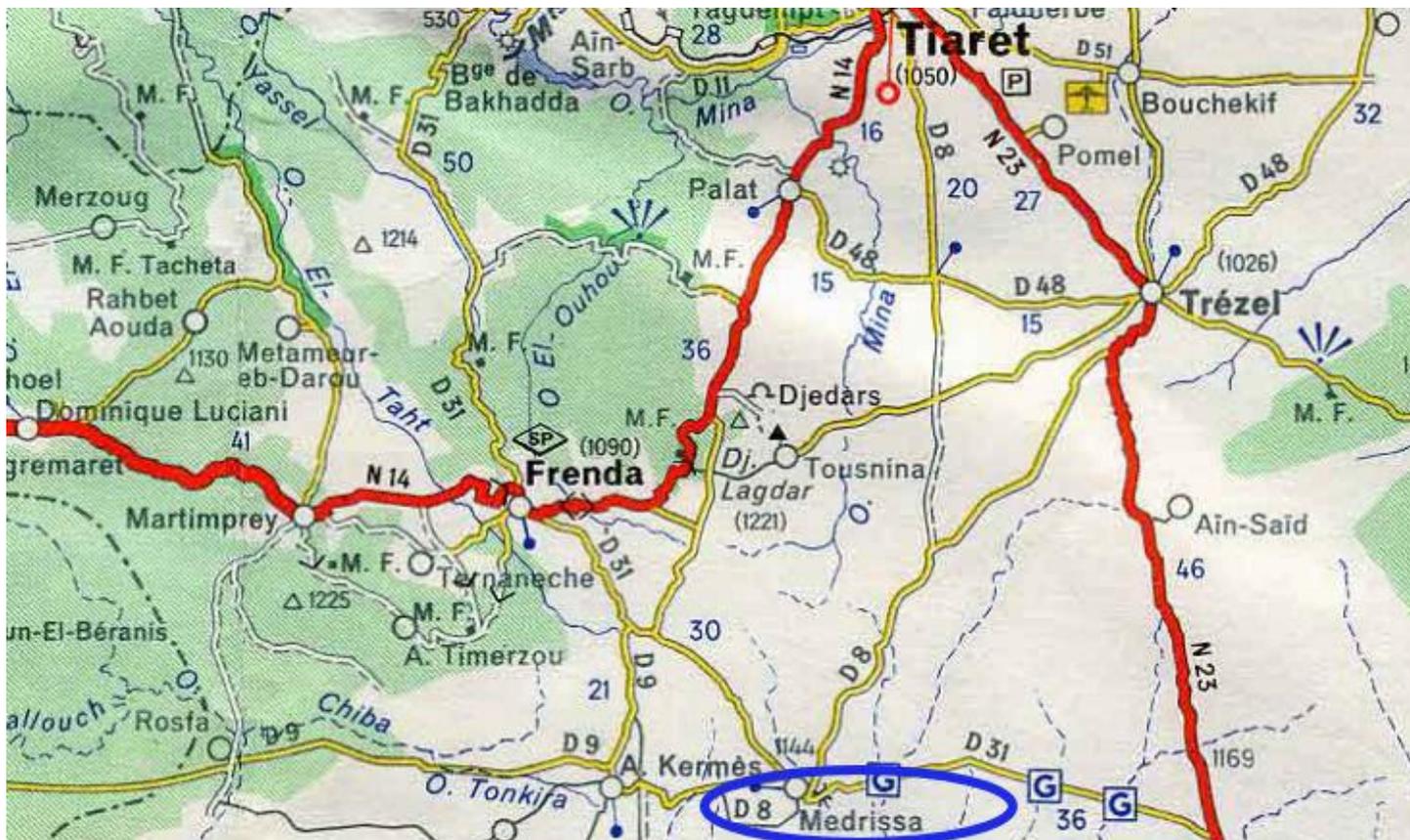
## INFO 363

« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

### 1/ La ville de MEDRISSA

Dans le département de TIARET, située à 1 100 mètres d'altitude elle est distante de 12 km d'AÏN KERMES et à 30 km de FRENDA.



#### Histoire :

##### Présence turque 🇹🇷 1515-1830

Au début du 18<sup>ème</sup> siècle, sous la domination des turcs la population locale ne supporte plus la pression de la perception d'un impôt appelé "raya". Une résistance farouche s'organise, des révoltes individuelles et/ou collectives éclatent.

Sidi Abd El Kader El Frendi, chef militaire et religieux de la secte des Derkaouas à la tête de ses compagnons, s'insurge contre les troupes turques dirigées par le Bey de Mascara.

Ce personnage avec la ténacité de ses hommes se bat violemment contre les Turcs et les force à battre en retraite.

##### Présence française 🇫🇷 1830-1962

A l'arrivée des Français, une famille : les Ouled Kadi y régnait à FRENDA. L'agha Ould Kadi collabore sans problème avec la France et le Génie militaire construit des remparts.

La France avait donné à certaines grandes familles musulmanes des pouvoirs importants, afin de mieux assurer le gouvernement de ces vastes territoires. L'Agha Ould Kadi n'avait nul besoin de ces pouvoirs, la région toute entière lui appartenait et son cœur de musulman appartenait à la France. Toute sa famille suivait son exemple. Son neveu, le colonel Ben Daoud, lui aussi, prouvait son attachement à la France, en aidant de son mieux l'Armée Française dans son œuvre de colonisation. Ce grand amour pour la France, l'Agha- Ould Kadi le reportait sur les "Roumis" qui s'installaient dans la région.

Il les accueillait tous sans exception et leur apportait une précieuse aide. Parmi ces premières familles, citons les PORTET, DUIGNE qui montèrent des commerces et cultures et les ROSA, famille de maçons.

Des populations européennes composées de Français et Espagnoles arrivèrent sur les hauts plateaux. Les colons se sont installés à Frenda, Kermès et MEDRISSA. Ils ont acheté les terres et planté vignobles et autres arbres fruitiers

En 1906, une commune mixte était créée dans la région de TIARET. Elle recouvrit la moitié sud du Plateau du SERSOU, à partir de la source Aïn Szarit et l'oued Mecheti au nord jusqu'au Chott Ech Chergui au sud. A l'ouest, la commune était limitée par les monts de Frenda, à l'est elle s'arrêtait non loin de TAGUINE, oasis rendue célèbre par la prise en mai 1843, de la smala de l'Emir Abd-el-Kader par les troupes du Duc d'Aumale. Cette commune prenait le nom de la montagne la plus élevée de la région : le Djebel Nador, elle était la plus étendue des communes d'Algérie.



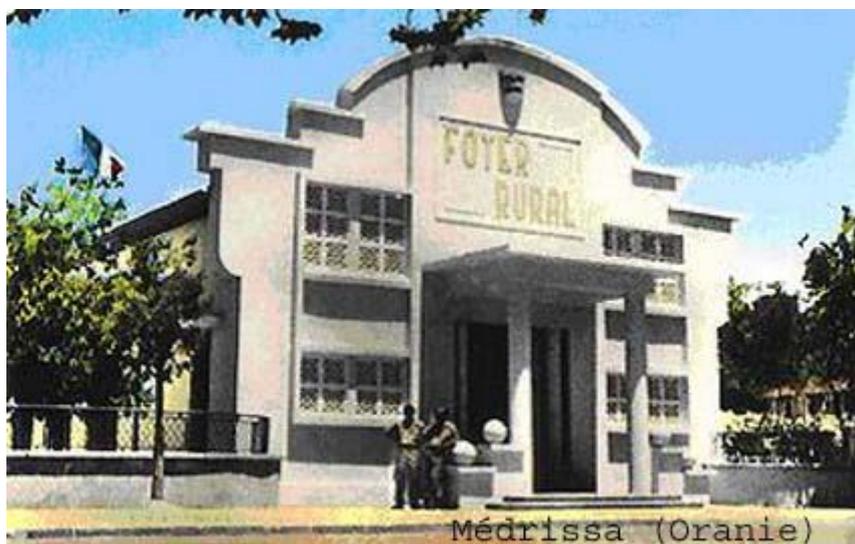
[Prise de la smalah d'Abd el-Kader par le duc d'Aumale le 16 mai 1843, par A. Decaen (1820-1893 ?), d'après H. Vernet].

Au début de l'année 1908, le premier Administrateur de la commune Monsieur MONTIERE, chargé des projets de la colonisation, rencontrait les responsables des principales tribus de la région, parmi lesquelles, les Ouled-Haddou, les Ouled-Zian-Cheraga et les Ouled-Sidi-Khaled, afin de négocier la cession d'une partie- le dixième en fait- de leurs terres communautaires, nommées par eux « sabega », aux domaines de l'état pour l'installation de nouveaux colons.

L'installation de colons dans ces régions semi désertiques devait favoriser les échanges avec les populations indigènes, créer des marchés où les nomades pourraient vendre leurs produits et s'approvisionner eux-mêmes, apporter des techniques nouvelles de culture des sols et d'élevage, enrichir en un mot le pays.

Quelques mois après l'achèvement de sa mission, Mr Montière envoyait un courrier daté du 28 septembre 1908 au Préfet Oran pour lui faire part des résultats de ses travaux ; il proposait la création de cinq villages de colons répartis sur le territoire de la commune : Aïn-Dzarit, Tousnina, Matelaz, Aïn-Kermès et **MEDRISSA**.

Le 29 juillet 1910, il signait un rapport sur la création du centre de colonisation appelé par lui MEDRISSA, nom de l'oued qui « coulait » à proximité du site choisi pour la construction du village.



Ce centre devait se situer à 63 km au sud de la ville de Tiaret, arrondissement de Mostaganem à l'intersection du grand chemin rural de Trézel à Géryville avec celui de Frenda à El-Ousseukh.

En fait, jusqu'au début des années 1950, la route goudronnée venant de Freneda et allant vers le sud, s'arrêta à MEDRISSA qui, pour beaucoup de gens de passage, était le bout du monde.

Il se composerait d'un ensemble de 10 lots industriels, de 60 concessions agricoles comprenant chacun un lot à bâtir de 10 ares, un lot de jardin de 20 ares, un lot de petite culture de 5 ha et un lot de grande culture de 65 ha, 600 ha communaux de parcours et 600 ha de terres de réserves, le tout recouvrant un territoire de 5 540 ha.

Au centre du village « tracé au cordeau » et autour d'une place, seraient édifiées des bâtiments communaux (mairie, école, poste, lavoir, abreuvoir... de style JONNART (Gouverneur d'Algérie d'alors)) et sur la périphérie, des ouvrages, tels que cimetière, aire à battre, pépinière, seraient réalisés.

Enfin, lorsque la Djemaâ des Ouled Haddou approuvait, début 1913 les mesures de recasement qui avaient été proposées, tout semblait devoir permettre de projeter la mise en chantier des édifices publics et la vente des concessions.

Hélas, la grande guerre interrompait un si bel élan.

Après bien de nombreux rapports décidant de l'abandon ou non du projet, **c'est en 1928, vingt ans après le rapport de Mr Montière, qu'a été créé le dernier village de colonisation en Algérie**

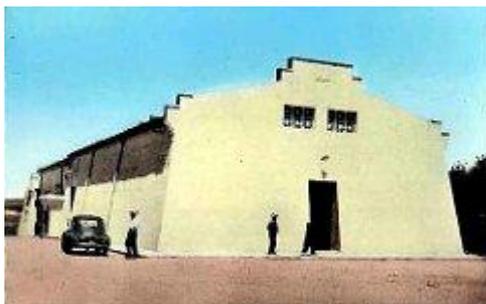
Il allait naître dans la commune mixte de Djebel-Nador et serait le cinquième centre de cette commune après les villages de Trezel, Aïn-Dzarit, El-Oussekh et Aïn-Kermès qui avaient été créés respectivement en 1894, 1912, 1923 et 1925.

Les colons qui venaient, pour une bonne moitié, directement de Métropole, étaient appelés les immigrants. Les autres acquéreurs, les Algériens meubles et bagages chargés parfois sur un chariot tiré par deux ou trois chevaux, étaient souvent des familles installées depuis des générations dans la colonie et qui avaient fait leurs preuves.

Ils étaient tous désireux de créer leur propre exploitation, de se mettre à leur compte, acceptant de payer plus cher que leurs compatriotes de Métropole leurs futures concessions. Quatre familles nombreuses « recasées » du village voisin d'El-Oussekh complétaient la petite communauté des 39 foyers de peuplement du nouveau village.

Au début les familles de colons vivaient sous la tente ou dans les baraques en planche sommairement construites. Certains hommes, venus parfois seuls, dormaient même sous les chariots.

Avec une grande détermination ils s'attelaient aux nombreuses tâches que l'installation dans cette nouvelle colonie nécessitait.



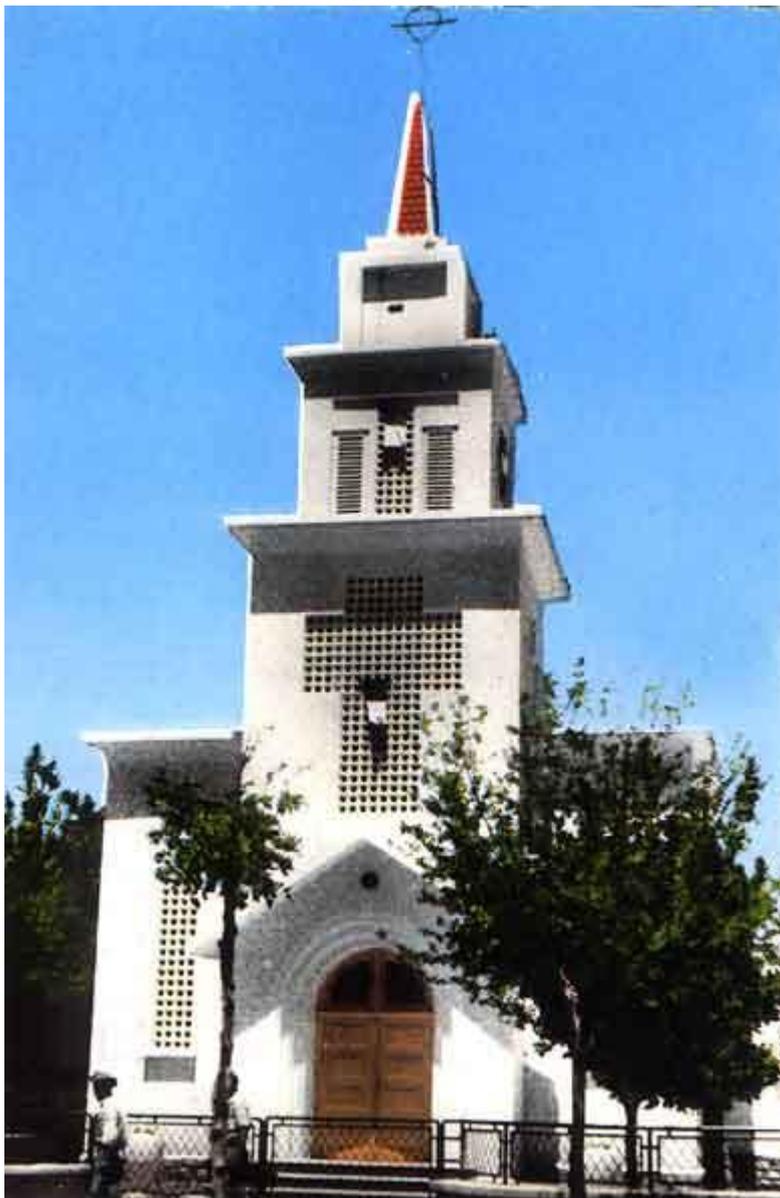
En quelques semaines, les terres étaient défrichées, les arbres étaient plantés, les fondations des maisons étaient creusées, femmes, hommes, enfants servant de manoeuvres aux rares maçons que le village comptait car les indigènes étaient encore trop peu nombreux à venir demander du travail.

Ces « pionniers » qui, en ce printemps de 1928 bâtissaient MEDRISSA avaient répondu à des conditions très strictes :

- Etre français, marié ou bien veuf ou divorcé avec au moins un enfant mineur à charge,
- Jouir de ses droits civils, n'avoir jamais été acquéreur concessionnaire, à quel que titre que ce soit de terres de colonisation et n'acquérir qu'une seule propriété, payer au moment de l'achat, les frais 3/12° avec les frais de la vente.

Alors, personne à MEDRISSA ni ailleurs en France ou en Algérie ne savait qu'on ne verrait plus se créer d'autre centre de peuplement français de cette importance en Algérie.

Personne ne pensait que ce village qui avait mis 20 ans à naître, ne vivrait que 34 ans avec ses familles d'Européens.



MEDRISSA connaîtra très vite les nombreuses calamités prédites : terres peu généreuses, gelées de printemps, automnes secs, hivers rigoureux, étés torrides. Sirocco, sauterelles, grêle, paludisme, typhus, maladie des troupeaux et des céréales auxquelles s'ajoutèrent les crises économiques, la mévente du blé et les nombreuses tracasseries que l'administration et la Caisse de Consolidation faisaient subir aux colons endettés.

Fin 1932, 35 colons de MEDRISSA sur 40 ont sollicité un prêt de consolidation, mais jusqu'en 1933 rien n'est vraiment fait pour eux. Ils sont « à bout de souffle » ou « criblés de dettes ». Le Gouvernement Général a pourtant reconnu ses erreurs dès Juin 1932 ; il a déclaré ne pas vouloir laisser végéter les agriculteurs qui viennent s'installer sur les Hauts Plateaux.

L'administrateur lui-même, écrit en juillet que : « *les exploitations n'ont pas atteint le degré de prospérité que l'on pouvait escompter* ». Les créanciers, les huissiers se ruent chez les mauvais payeurs et leur enlèvent ce qui leur reste de matériel, de cheptel ou même de blé conservé en emblavure. Il est courant de lire dans la Situation de Peuplement que **certains colons n'ont plus rien**. L'administrateur rapporte, selon l'autorité locale, que tel colon est dans une très mauvaise situation, tel autre dans une situation médiocre, etc... Dans le pire des cas, et si le colon a commis l'erreur d'exercer, contrairement à ses engagements, une profession secondaire, il n'hésite pas à proposer la déchéance.

**L'un d'eux, ruiné, désespéré, se jeta à la mer du pont du bateau qui le ramenait en France.**

Ce n'est qu'à la fin de l'année 1933 que les Colons de MEDRISSA et d'AÏN KERMES, les plus en difficultés, sont « consolidés ». Une caisse de secours a enfin été mise en place pour leur venir en aide. En contrepartie, leurs biens sont sous séquestre. Mais les aides promises ne sont toujours pas versées fin Janvier 1934. Déçus les colons adressent une pétition, le 8 février 1934, au Préfet d'Oran et rédigée par Mr Henri HUC, pour solliciter un

recasement dans un autre centre. Ils protestent également auprès du Directeur du syndicat agricole de TIARET contre le non paiement des mensualités qui leur sont dues depuis plusieurs mois.

La fin de l'année 1934 s'achève sans qu'aucune mesure concrète n'ait vu le jour.

En janvier 1935, une liste est adressée pour MEDRISSA, par le Préfet d'Oran, des demandeurs d'agrandissements (22 colons) et de ceux qui souhaitent être recasés (15 colons).

En finalité aucun colon de MEDRISSA ne sera recasé mais tous obtiendront leurs agrandissements en **1938**

Les plus nombreux, victorieux enfin, ne connurent la réussite et la récompense de leurs efforts sur cette terre qu'ils avaient domestiquée que pendant quelques courtes années avant que ne se déclenche la guerre qui les contraignit à l'exode.

### **La Grande Pitié de la Colonisation**

#### Lettre d'un colon de MEDRISSA

**La lettre suivante a été adressée par un lecteur à Eugène CRUCK, rédacteur à l'Echo d'Oran :**

*MEDRISSA le 30 décembre 1932*

*« C'est avec un grand intérêt que je viens de lire votre article du 28 décembre, intitulé : « Où est le médecin de colonisation du village de MédriSSa ? »*

*Je tiens personnellement à vous remercier pour l'intérêt que vous porter à notre pauvre et cher village. Permettez-moi de me présenter : Je suis d'une famille de Bourgogne et suis né à quelques kilomètres de Dijon, en 1898. Je suis venu m'installer ici, à MEDRISSA, à 29 ans, dans l'espoir, comme tous les autres colons, de pouvoir y vivre en travaillant honnêtement. Dans l'espace de cinq ans, j'ai englouti 67000 F d'argent liquide et contracté des dettes qui ont fait inouï de neige et atteignent aujourd'hui un chiffre énorme. Et à l'heure actuelle, impossible de travailler, pas de rations pour les animaux, pas d'argent.*

*Nous n'avons jamais vu le médecin de colonisation, comme huissier nous avons été saisis ! Protêt, jugement, commandement tendant à saisir, reconnaissance du jugement, et souvent, pour 1500 F, avoir autant de frais. Et, quand même, travailler avec acharnement pour récolter 150 quintaux sur 50 ha. Et maintenant comment manger ? Impossible d'avoir un peu d'argent ; ma famille m'a envoyé 1000 F ces jours-ci pour que je puisse vivre ; j'ai sept chevaux à vendre, on m'a offert 70 F l'un ! Quant-il n'y a plus de paille, ils seront condamnés à crever de faim !*

*Au village, nous n'avons plus de légumes, pas même quelqu'un qui en vende, pas de boucher, et le plus triste, pas de boulanger. Il faut aller chercher le pain à FRENDA, faire 56 km, aller-retour ; le kg de pain nous revient à 9,30F. Et comment aller chercher nos comestibles ? Avec quoi ?*

*Nous n'avons pas de courrier ; beaucoup de colons, pour des affaires urgentes, ont fait le trajet FRENDA-MEDRISSA à pied, même la nuit. Mais, me dites-vous : Comment, recevez-vous lettres et journaux !*

*Et bien, c'est un brave colon qui, malgré qu'il ait dépassé la quarantaine, avec un courage incroyable, par tous les temps, fait tous les matins depuis bientôt cinq ans, 32 Km à pied pour aller chercher le sac postal. Il est obligé, souvent d'attendre pendant des heures que le courrier d'AÏN KERMES passe et le lui remette. Et si le courrier est passé ? Attendre le soir que le courrier revienne....Et pendant ce temps, journallement, jeunes ou vieux colons cherchent à droite, à gauche, une occasion pour descendre à Frenda. S'il n'y en a pas, on part d'ici en carriole, à 2 heures du matin ; comme les moyens ne permettent pas de coucher à FRENDA, l'on revient à la nuit, l'homme et la bête fourbus.*

*Et bien, cher défenseur de notre pauvre centre, ne trouvez-vous pas que cet état de chose doit finir. Si nous sommes dans un centre déshérité, nous sommes aussi des hommes, des contribuables, des Français ; pour ma part, sauf pendant la guerre, je n'ai jamais tant souffert moralement. Après avoir, pendant quatre ans, servi dans un régiment de ligne qui a l'honneur de porter la fourragère rouge (152 à GERARDMER), être sentinelle à MEDRISSA et ne pas avoir le droit, bientôt, de manger du pain, c'est triste !*

*Que la voix de votre journal se fasse entendre pour nous ; nous avons confiance en vous ! Médecin, courrier, eau pour les jardins, renflouement, agrandissement, pouvoir travailler et se reposer tranquille ; quel rêve !*

*Veillez agréer, cher Monsieur, mes salutations empressées.*

Maurice TOURNOIS, MédriSSa (Oran) »

Monsieur Ulysse SAUZE, correspondant d'*ORAN-Matin*, fait connaître par voix de presse, la situation désespérée du village. L'adjoint spécial, Mr Léon SAUZE et son conseiller municipal Mr Louis DOUZON, se battent pour obtenir des terres d'agrandissement.

L'ECHO d'ORAN matin du 24 juillet 1935 fait paraître l'article ci-après :

« Une pétition revêtue de 43 signatures a été adressée pour activer cette question d'agrandissement vital pour le centre et les colons, pionniers des Hauts Plateaux. Leurs concessions de trop faible superficie ne peuvent pas leur assurer leur vie et la continuation de cette entreprise de colonisation, puisqu'ils ont dépensé leurs économies et fait des dettes [..]

Le Gouvernement général de l'Algérie l'a reconnu et leur est venu en aide par des moyens financiers tels que la consolidation, etc... Cela leur permet d'attendre mais ne les guérit pas, au contraire.

Résultat : La colonie dépense de l'argent sans espoir de retour et les malheureux colons perdent tout espoir de relèvement et tout envahis par le découragement et le dégoût, ne voyant au bout de leurs peines, que le déshonneur de ne pas avoir pu tenir leurs engagements, et la misère définitive...

#### **Organisation territoriale**

L'Algérie, officiellement annexée par la France en 1848, fut partagée le 9 décembre de la même année en trois provinces, comprenant trois territoires militaires et trois territoires civils érigés en départements : Oran, Alger et Constantine, dont la loi du 24 décembre 1902 en fixe les limites jusqu'à la réforme territoriale de 1956. Le sud algérien ne fut pas départementalisé, et formait 6 territoires qui furent regroupés au sein des Territoires du Sud en 1902, leur nombre fut réduit à 4 en 1905. La marque de ces départements apparaît dans les documents administratifs et dans le traitement du courrier.

En 1941, les trois départements et les Territoires du Sud furent numérotés de 91 à 94, à la suite des départements français de métropole. En 1955, le département de Bône fut créé à partir du redécoupage du département de Constantine.

Le décret n° 56-641 du 28 juin 1956, *portant réorganisation territoriale de l'Algérie*, créa huit nouveaux départements dont celui de **TIARET**.

**ET si vous souhaitez en savoir plus sur MEDRISSA, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :**

<http://encyclopedie-afn.org/Medriッサ - Ville>

<https://www.youtube.com/watch?v=M9xNvx1VN6w>

<https://www.youtube.com/watch?v=q0ax6UPGwF4>

[http://armspark.msem.univ-montp2.fr/sigmed/Relizane2012/13\\_HALLOUZFAIZA.pdf](http://armspark.msem.univ-montp2.fr/sigmed/Relizane2012/13_HALLOUZFAIZA.pdf)

<http://saidabiida.canalblog.com/archives/2012/06/12/24479771.html>

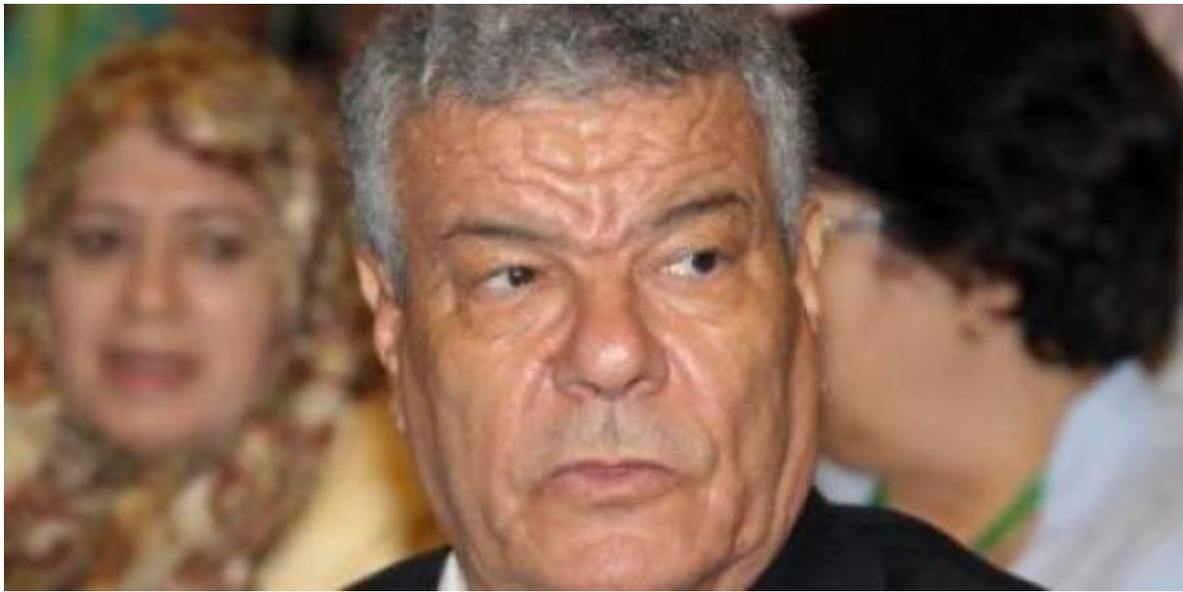
<http://ruisseaualger.e-monsite.com/pages/lettre-d-un-vieux-colon-pour-nos-enfants.html>

## **2/ Le charme discret du pouvoir algérien**

Le patron du FLN, Amar Saidani, partisan du président Bouteflika, accuse le général Toufik Medienne, patron des services algériens, de manipuler la justice, les partis, la presse et il lui demande de démissionner en raison de ses multiples échecs.

C'est du jamais vu. Amar Saidani, secrétaire général du FLN, coutumier de ce genre de sortie tonitruante – le 25 octobre il avait ciblé les services algériens et le Premier ministre algérien Abdelmalek Sellal – récidive. Dans une charge d'une violence sans précédent, il s'est attaqué lundi dernier au général Toufik Medienne, le puissant patron du DRS (Département du renseignement et de la sécurité), l'homme le plus craint d'Algérie.

Partisan d'un quatrième mandat pour Abdelaziz Bouteflika (76 ans), Amar Saidani, élu dans des conditions contestées fin août à la tête du FLN – d'aucuns estiment qu'il le fut au terme d'un coup de force – accuse, dans un entretien au site en ligne *TSA*, le DRS d'« outrepasser ses prérogatives ». « Au lieu de s'occuper de la sécurité du pays, ce département (DRS), s'est occupé des affaires des partis politiques, de la justice et de la presse » ajoute le chef de l'ex-parti unique au pouvoir dans les années 60-80



[Amar Saidani, a été élu dans des conditions contestées fin août à la tête du FLN]

« Si nous évaluons les missions de la sécurité intérieure dans certaines affaires importantes, on constatera que ce service a multiplié les échecs » affirme-t-il. Et de citer parmi ces échecs la faillite des services de sécurité dans la protection du président Mohamed Boudiaf (assassiné en 1992), d'Abdelkader Benhamouda le secrétaire général du syndicat UGTA assassiné en 1997, l'enlèvement des moines de Tibhirine en 1996, ou encore l'attentat manqué contre le président Bouteflika à Batna (est algérien) en septembre 2007. Même l'attaque terroriste contre le site gazier d'In Amenas en janvier 2013 est mise sur le compte de l'imprévoyance coupable du DRS ! Le général Toufik « aurait dû démissionner après ces échecs » a-t-il martelé. Mieux, selon lui, les affaires de corruption comme l'affaire Sonatrach, l'entreprise pétrolière algérienne, ont été fabriquées par le DRS dans le but de salir Chakib Khelil, l'ex-ministre de l'Énergie aujourd'hui réfugié aux États-Unis, faisant mine d'ignorer que c'est le parquet de Milan en Italie, et non le DRS algérien, qui avait déclenché l'enquête mettant en cause des dirigeants de Saipem filiale de l'ENIE, de Sonatrach et l'entreprise canadienne SNC-Lavalin pour des malversations se chiffrant à plusieurs milliards de dollars ! Et « si un mal m'arrive, ce sera l'œuvre de Toufik (le général Mediene) » a-t-il menacé en conclusion de son entretien. Réagissant à cette mise en cause directe et brutale, le DRS a porté plainte contre Amar Saidani.

**Un contexte de rumeurs les plus incroyables...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.humanite.fr/monde/le-charme-discret-du-pouvoir-algerien-558495>

### **3/ Lobbies gays et presse... infestée**

**Ndlr** : Une fois n'est pas coutume d'apporter l'explication de texte avant sa diffusion. Le journal « jeune indépendant » a récemment fait scandale en révélant l'homosexualité d'un leader du FLN. Je n'avais pas diffusé l'information partant du principe que chacun est libre de faire ce qu'il veut, chez lui. Dans cet article le journal tente de se justifier, et je me permets de soumettre à votre attention l'article concerné :

[http://www.jeune-independant.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4374:lobbies-gays-et-presse-infestee&catid=21:chronique&Itemid=109](http://www.jeune-independant.net/index.php?option=com_content&view=article&id=4374:lobbies-gays-et-presse-infestee&catid=21:chronique&Itemid=109)

«En outre, le Code de l'information en vigueur en Algérie depuis 2012 interdit, sous peine de poursuites judiciaires (deux à six mois de prison prévus dans le Code pénal), l'atteinte à l'honneur des personnalités publiques», note *Jeune Afrique* dans son édition en ligne, immédiatement après la publication de notre Une de mardi dernier : «**Quand un homo provoque un homme !**»

*Jeune Afrique* s'offusque, peut-être, de la non-régularisation de la gay pride politique en Algérie, mettant en avant un principe de liberté de la vie privée de ceux qui pratiquent la danse du ventre, pour ne pas dire le **maquignonnage du popotin...**

A l'image d'une partie de ces réseaux sociaux qui s'est ébranlée presque à l'unisson, *Jeune Afrique* est heurté. Choqué. Scandalisé par le cran «inattendu» d'un petit canard, client de l'Anep, d'après les dires et pour reprendre la gnognote expression, lassante et aigrie, d'un confrère dont les pointes quotidiennes prouvent la complète inaptitude et à la virilité et à l'homosexualité...

Et «entre les deux mon cœur balance !»

Etonnant ? Est-ce étonnant ?

Etonnante, aussi, la réaction du patron de DNA ? Le Crocodile Dundee dont la France a refait la réadaptation pour une meilleure tolérance des droits privés et des libertés fondamentales. Sexuelles soient-elles. Obsessionnelles soient-elles. Harkis nouvelles générations soient-ils.

Le prurit de ces canards, admis et compris, a été révélateur. D'abord des enjeux défendus par ces plumitifs journaliers. Entre l'Anep, «boîte» publique, et un financement étranger «boîtes d'infiltration», *Le Jeune Indépendant* a, depuis longtemps, fait son choix. Malgré moult propositions alléchantes de ceux qui veulent voir l'Algérie toujours confisquée, le choix du *Jeune Indépendant* est clair. Nul secret pour personne. Novembriste.

Etonnant ? Pas du tout.

Une chose, cependant, à préciser à ces propagandistes accrédités : quand, dans le faste des années Khalifa, des années boys pride, certains mandarins de la presse nationale acceptaient, avec la hargne des assoiffés aux yeux béants et la lèche pendue, des cadeaux captifs, s'affichaient en sillonnant le tout Paris en grosses cylindrées, avaient accès à des enveloppes exceptionnelles ravies cruellement au peuple algérien, des présents et privilèges, des postes dans une télé fantoche fondée par l'argent de nos assurés malgré les «notes» du CSA et de la DGSE..., la rage et le verbiage des chroniqueurs de ces sacrés «numéros» à «grand tirage» avaient et ont certainement toujours bien raison d'avoir les «bourses» à la gorge. La peur d'être rattrapés par les actes est plus que certaine. Leurs actes, faisant des journaux algériens des «prostituées» affalées sur les sentiers minés parisiens, sont impardonnables. Les bois de Vincennes ont la mémoire infailible. Les bois de Boulogne. La place Beauvau...

Etonnant ?

Quand on est domicilié en France, ou en Algérie pour être une succursale nostalgique d'une filiale française, comme le sont beaucoup de journaux et beaucoup de sites, *Slate Afrique* pour Jean Marie Colombani, *Jeune Afrique* pour l'administration centrale française, et j'en passe... ne nous étonnons point de ces tendances orgasmiques, néo-atlantistes qui rêvent de brader l'Algérie au Bd des Marais.

Le patron de DNA est-il contributeur dans cette affaire qui lui a fait chatouiller le derr... ? Oui. Peut-être.

Peut-être, qu'au *Jeune Indépendant*, sommes-nous relégués au vieux jeu. Les arriérés. Les intolérants.

Peut-être que Sodome et Gomor traumatisent notre culture. Peut-être.

Peut-être que le royaume de Peace and Love que les autres nous dessinent nous refoule. Que toute ouverture en dehors de notre ancrage identitaire et éducatif peut nous choquer. Nous dénaturer. Mais dans toute cette histoire qui tourne au ridicule, qui tourne faussement au vulgaire débat de mœurs, nous n'acceptons point d'être les Algériens de service. Une presse française parue en Algérie. Saâdani, DNA... et que sais-je encore, sont priés de relever leur pantalon... au mieux de changer de pays pour être en adéquation avec leur philosophie de la vie.

#### 4/ Les ALGERIENS dits de «GRANDE TENTE » (Auteur Omar CHAÏR - (Source Historia Magazine n° 203)

En fait, elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit. On les trouve un peu partout. Non seulement dans les grandes villes et les capitales régionales du pays, mais aussi dans les petites villes du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest.

Il n'y a pas que les TAMZALI, les BEN GANA, les BEN TCHICOU et autres illustres familles dont on n'a jamais réellement évalué la fortune, mais dont la renommée est vraiment très grande. Il y a aussi des familles beaucoup moins connues mais dont les richesses économiques et le pouvoir social étaient immenses.

Une attitude ambiguë

Dans le nord du pays, c'est-à-dire à TLEMCEN, ORAN, ALGER, CONSTANTINE, BOUGIE et BÔNE, etc..., ces familles se comportent d'une façon beaucoup plus libérale que celles du sud du pays, où elles sont carrément et notoirement féodales.

Pour essayer de voir clair, nous allons faire une classification dont le seul but est de faciliter l'analyse de cette minorité du peuple algérien qui, souvent, a accaparé un pouvoir économique très grand. Il faudrait, ici, remarquer tout de suite que ces familles comme partout ailleurs dans le monde, ne font pas directement pression sur le pouvoir politique, auquel elles ne s'opposent jamais de front. Du temps de la colonisation française, ces familles avaient, même lorsqu'elles étaient hostiles au pouvoir colonial, une attitude assez ambiguë. La vraie prise de conscience nationaliste est souvent venue de plus bas, c'est-à-dire de la petite bourgeoisie et des couches populaires.

Quoique n'intervenant pas directement dans les affaires politiques – hier comme aujourd'hui –, les grandes familles algériennes ont su toujours influencer sur le système en place, par personne interposée. Hier, grâce au jeu électoral miné par la corruption, ils ont pu catapulter des gens qui n'étaient pas des leurs, mais qui étaient des larbins de ces nouveaux caciques, pour utiliser une terminologie sociologique à la mode aujourd'hui. De nos jours, la grosse bourgeoisie algérienne est apparemment absente du jeu politique. Mais cette discrétion n'est qu'une tactique mûrement réfléchie. Préoccupée par les bouleversements politiques qui ont lieu depuis 1954 (guerre de libération nationale, indépendance politique, instauration d'un régime ayant choisi la voie non capitaliste de développement, indépendance économique, etc...) la grande bourgeoisie aime mieux s'abstenir et se manifeste par l'intermédiaire de ses fils, qui forment, dans la plupart des cas, ce qu'on appelle, en Algérie, la classe technocratique. En effet, à tous mes niveaux, nous retrouvons les fils des grandes familles, devenus, grâce à leur formation scolaire et universitaire, de grands commis de l'Etat dans les ministères (Affaires étrangères, Economie et Finances, Intérieur, etc.).

### Contre vent et marée

Ainsi, le comportement de ces familles, avant et après l'indépendance, demeure le même. Il ne s'agit pas là d'un conservatisme de mauvais aloi, mais d'une tactique éprouvée en maintes occasions et qui continue à donner de bons résultats.

Essayons maintenant de voir cette classification dont nous parlions plus haut, ainsi que l'origine de ces familles, leur conduite, pendant la guerre d'Algérie et leur mode de vie.

Géographiquement, on peut situer les grandes familles dans deux régions bien définies : le nord et le sud de l'Algérie. Cette distinction est importante. Ces deux parties forment deux entités, à la fois géophysiques et socio-économiques.

Dans le Nord, les grandes familles sont moins féodales, plus ouvertes à des courants de pensée libéraux, quelque peu émancipées et jouent dans un jeu politique très astucieux !

Dans le Sud, la situation est différente. Là, c'est la féodalité, sans fard. Jusqu'en 1962, on trouvait encore un pacte esclavagiste qui régissait les rapports du seigneur avec ceux qui travaillaient pour lui. Mieux : jusqu'en 1963, les autorités algériennes ont dû intervenir à plusieurs reprises pour émanciper des esclaves appartenant à des chefs de tribu dans le Hoggar.

Cette différence faite entre les grandes familles du Nord et celles du Sud, il est maintenant nécessaire de voir quelles sont leurs origines.

Dans le Nord, elles sont souvent d'origine « étrangère ». On trouve des Turcs dans la majorité des cas, et même des Italiens et des Espagnols. Une simple analyse étymologique des noms suffit à le démontrer : les Agha, les Oukils, les Tordjman, les Bachtarzi, les Bachbouab sont d'origine turque. Les ancêtres de ces familles occupaient des postes importants dans l'armée, la justice, la police et les services du palais. La famille des BICHIN remonte, par exemple, à un ancêtre italien, armateur des galères pour la course au 16<sup>ème</sup> siècle, converti à l'islam pour les besoins de la cause commerciale. Le nom italien de cette famille est Piccinino. La famille BEN TCHICOU est d'ascendance espagnole et doit remonter au 15<sup>ème</sup> siècle lors de l'occupation par l'Espagne d'un *penon*, au large d'Alger pour lequel la lutte n'a cessé qu'avec l'arrivée des Turcs et qui a repris plus tard. D'autres familles sont d'origine berbère, c'est-à-dire que leur ascendance était d'origine locale. C'est ainsi que nous retrouvons des familles comme celle des TAMZALI, des AÏT CHAALAL, des BEN GANA, des BEN AÏSSA, des AÏT AHMED, etc.

Si les différentes occupations de l'Algérie ont permis à quelques familles de dominer économiquement le pays, il en a été de même lors de la présence Française. Un certain nombre de familles algériennes lui doivent leur enrichissement : chefs de tribu dociles, paterfamilias ayant collaboré avec les autorités françaises, opportunistes sans fortune qui se sont hissés, grâce au commerce avec l'armée, à la tête de fortunes colossales, familles marabouiques séduites par le règne de l'argent, etc. Cependant, il serait dangereux de généraliser cette tendance car toutes les grandes familles algériennes ne se sont pas enrichies nécessairement de cette façon. Il y avait déjà, bien avant 1830, toute une structure féodale, d'origine terrienne, qui a subsisté contre vent et marée jusqu'à nos jours.

### Commerçants ou Terriens

Dans le Sud, il s'agit de familles dont l'origine maraboutique est indiscutable. Les Ouled SIDI CHEIKH possèdent d'énormes palmeraies dans le SOUF algérien, où la famille nomade a un revenu de 70 francs par an ! Là, il s'agit d'in féodalisme à l'état brut qui n'a pas fini de créer des problèmes à l'Algérie indépendante.

Certes, les grandes familles algériennes n'ont pas toutes eu une attitude négative. Réticentes au début du

déclenchement de l'insurrection, elles ont peu à peu pris conscience de la **gravité** de la **moindre erreur de jugement**. En outre, les jeunes gens se sont souvent engagés et, par là, ils ont mis leurs parents devant le fait accompli : les ancêtres n'avaient qu'à suivre le mouvement. Cet engagement de la grosse bourgeoisie, qui, il faut le dire, **a pris souvent le train en marche**, était-il **sincère ou opportuniste** ? Cela dépendait du cas de chaque famille.

Leur ralliement à la cause nationale, précoce ou tardif, leur a permis de sauvegarder leurs intérêts économiques après l'indépendance. Cependant, **nombreux** furent les **caïds, les bachaghas, les richards** et les gros **propriétaires terriens qui ont épousé la cause française pour défendre leurs privilèges**.

Quel est le mode de vie de ces familles ?

Dans le Nord, elles sont commerçantes ou terriennes. Dans le Sud, elles sont essentiellement terriennes. Les commerçants ont le monopole de l'import-export, que l'Etat essaie de leur enlever ; ils sont peu dynamiques et se cantonnent dans l'industrie alimentaire, qui, avant l'indépendance, était, et de loin, la plus importante. La famille TAMZALI, par exemple, possédait la plupart des huileries et des savonneries. D'autres familles avaient le monopole du tabac, telle la famille BEN TCHICOU, dans l'Est algérien, qui faisait pendant à la famille BASTOS, d'origine européenne, dans l'Ouest. D'autres encore avaient et ont toujours le monopole des conserves (tomates, harissa) et des fruits secs (figues, dattes, etc.).

#### **Le poids des confréries**

Le gros propriétaire terrien est souvent liée à des confréries religieuses très puissantes et très écoutées par la masse des Algériens, que leur niveau matériel et culturel n'a pas éloignés de la superstition et de la religiosité, pourtant condamnées par le Coran et par les préceptes du Prophète (Hadith').

Les grandes familles urbaines sont beaucoup insérées dans le monde moderne. Pourtant, la polygamie y est fréquente (mais seuls les riches peuvent contracter une telle habitude ; et c'est ainsi que la religion va développer le barrage qui existe entre riches et pauvres, puisque le riche peut se marier plusieurs fois, tandis que le pauvre ne le peut absolument pas. Il faut dire aussi, en passant, que la polygamie, du fait même qu'elle est l'apanage des grandes familles riches, n'est pas très répandue en Algérie, quoiqu'elle demeure, de nos jours encore, légale. Les classes moyennes, en revanche, utilisent ce qu'une sociologue algérienne a appelé la « polygamie successive », c'est-à-dire la possibilité pour l'homme de se remarier plusieurs fois, mais en divorçant chaque fois d'avec sa femme).

Cependant, les enfants, y compris les filles, font des études, souvent supérieures.

Ailleurs, à BOUGIE, TLEMCEN, etc., les grandes familles restent intégrées au système social algérien, alors qu'à ALGER, ORAN et CONSTANTINE elles ont souvent été tentées par l'assimilation et l'intégration à l'intérieur du mode de vie européen. Mais les préjugés, souvent religieux, ont joué à ce niveau le rôle de frein. La conséquence en est alors que, dans ces familles, on a surtout singé l'Europe et l'Occident dans ce qu'ils ont de moins positif et on a continué à vivre dans une contradiction monstrueuse.

Il n'était pas rare de voir à l'époque coloniale, les chefs des grandes familles manier le chapelet et collaborer avec la puissance coloniale, au nom de Dieu. On a vu aussi les enfants issus de telles familles ne parler que français alors que leurs mères étaient arabophones exclusivement.

## **5/ TAMZALI Abdennour**

*Sénateur d'Alger de 1948 à 1958*



Abdennour Tamzali est né le 16 mars 1890 à Bougie dans le département de Constantine. **Il fait ses études supérieures à Alger : il obtient alors un doctorat en médecine ainsi qu'un diplôme de langue arabe**. Il crée par la suite deux établissements médicaux à destination des indigènes : à Alger, un centre de physiothérapie et de radiologie en 1923, puis à Saint-Eugène, une clinique médico-chirurgicale en 1925. La même année, il est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre civil.

Elu, entre-temps, au conseil municipal d'Alger en 1922, il devient adjoint au maire de cette ville et conseiller général du canton de Fort-National en 1936. Il est également délégué de l'Algérie à la conférence impériale en 1935, membre du conseil supérieur du gouvernement en 1936 ou encore président d'honneur des amis des scouts musulmans en 1940. Constamment reconduit dans son mandat de délégué financier aux élections de 1932, 1934 et 1938, il préside également la section kabyle aux délégations financières entre 1939 et 1943.

Dès la création du Comité français de libération nationale, Abdennour Tamzali est porté à la vice-présidence de la délégation spéciale d'Alger puis est désigné à l'Assemblée consultative provisoire où il siège aux commissions de l'intérieur et des affaires musulmanes.

A la Libération, il est élu conseiller général du canton de Bordj-Menaël, fonction à laquelle viennent rapidement s'ajouter celles de membre de la société des habous et des lieux saints de l'islam, de la commission administrative du bureau de bienfaisance musulman et du conseil d'administration de la caisse des prêts agricoles sans oublier la présidence de la société indigène de prévoyance de Kabylie.

C'est donc tout naturellement qu'Abdennour Tamzali se présente au Conseil de la République en 1946. Occupant la deuxième place, derrière Abdelkader Sayah, sur la liste d'Union démocratique indépendante musulmane pour le deuxième collège d'Alger, il n'est pas élu : n'ayant rassemblé que 120 voix des 284 suffrages exprimés, cette liste ne remporte en effet qu'un seul des deux sièges à pourvoir.

Il prend cependant sa revanche lors du renouvellement total de 1948, où la liste des républicains indépendants, sur laquelle il figure en deuxième position derrière Menouar Saïah, remporte les deux sièges à pourvoir ; il recueille alors 713 voix sur 1181 suffrages exprimés.

Inscrit au groupe du Rassemblement des gauches républicaines, le sénateur d'Alger participe aux travaux de nombreuses commissions entre 1948 et 1955 : celles des affaires économiques, de la production industrielle, de la justice, de la presse, des affaires étrangères, de l'intérieur et de la marine. Il représente la commission des affaires étrangères à la commission interparlementaire pour la simplification des formalités de frontières (1954) et la commission de coordination pour le deuxième plan de modernisation et d'équipement qui, elle-même, le désigne vice-président (1955). Enfin, il est nommé secrétaire du Conseil de la République en 1954.

Ses quelques interventions concernent diverses questions économiques et financières, la situation des territoires d'outre-mer et de l'Algérie ainsi que la communauté européenne du charbon et de l'acier. Dans sa question orale du 21 avril 1951, Abdennour Tamzali s'adresse au président Queuille pour protester contre l'abandon des crédits affectés au financement du plan de progrès social musulman, récemment voté par l'Assemblée algérienne. Au nom de la commission des affaires étrangères, il dépose en 1954 un rapport concernant l'organisation de la juridiction française en Tunisie.

Il est reconduit sans difficulté à son siège de sénateur d'Alger aux élections du 19 juin 1955. Membre à nouveau des commissions des affaires économiques, des affaires étrangères, de l'intérieur et de la production industrielle durant toute la durée de son second mandat (1955-1958), Abdennour Tamzali retrouve également la commission de coordination pour le deuxième plan de modernisation et d'équipement de 1955 à 1956.

Il est rapporteur de la commission des affaires économiques pour le projet de loi relatif à la composition et au fonctionnement du conseil économique, discuté en séance publique le 29 juillet 1955. Dans sa question orale adressée, le mois suivant, au ministre de l'intérieur, il s'en prend à la réforme des bureaux de bienfaisance européen et musulman de la ville d'Alger, dont la fusion ne fera que favoriser les indigents d'origine européenne au détriment de ceux de confession musulmane. Ses autres interventions concernent la ratification des conventions signées entre la France et la Tunisie mais surtout le problème algérien qui demeure au cœur de ses préoccupations. C'est ainsi qu'à l'occasion du débat sur la reconduction des pouvoirs spéciaux en Algérie, il condamne la politique algérienne des gouvernements qui, depuis 1954, consiste, selon ses termes, à « refuser les contacts, les dialogues nécessaires et contribue ainsi à faire durer une guerre fratricide alors qu'il serait facile et possible d'épargner tant de sang versé de part et d'autre et de hâter la réconciliation de l'Algérie avec elle-même et avec la France ». Il estime par ailleurs que « les pouvoirs spéciaux légalisent [...] l'introduction d'un nouveau venin néo-raciste inconnu en France creusant un fossé racial déjà suffisamment profond ». Aussi, vote-t-il contre le projet de loi portant reconduction de la loi pour le rétablissement de l'ordre en Algérie le 14 novembre 1957.

## **6/ Comment Matignon veut relancer le dossier miné de l'intégration**

Après de longues semaines de tergiversations, Matignon s'est finalement décidé, jeudi 6 février, à remettre sur la table le dossier de l'intégration. Le sujet avait été enterré mi-décembre 2013 après la polémique née de la divulgation de certaines propositions des cinq rapports commandés par le premier ministre sur le sujet. Une

réunion est désormais prévue, mardi 11 février, à Matignon, avec une proposition phare : la création d'un organisme public consacré à l'intégration et à la lutte contre les discriminations ; rattaché au premier ministre.



« *Haut commissariat, secrétariat général, délégué interministériel* », son statut n'est pas encore tranché, mais il devrait l'être lors de la réunion du 11 février. « *Ce sera une structure légère chargée de coordonner et d'évaluer les différentes politiques publiques d'intégration. Comme cela concerne plusieurs ministères, c'est logique que cela soit arbitré et piloté directement depuis Matignon* », explique-t-on aussi rue de Varenne.

#### **LUTTE DE PÉRIMÈTRE**

Les projets de Matignon pour relancer le thème de l'intégration s'avèrent **toutefois une nouvelle fois périlleux**, tant le sujet est **sensible sur le fond**, dans l'opinion et, sur la forme, au sein du gouvernement. L'idée de M. Ayrault cache, en sous-main, une lutte de périmètre qui a tendu, ces dernières semaines, les relations entre le **premier ministre et son ministre de l'intérieur, Manuel Valls**. Depuis les années Sarkozy et la création du ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale, la Place Beauvau a seule la main sur l'ensemble des questions d'intégration...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/02/06/comment-matignon-veut-relancer-le-dossier-mine-de-l-integration\\_4361348\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/02/06/comment-matignon-veut-relancer-le-dossier-mine-de-l-integration_4361348_3224.html)

Et sur le même sujet : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/06/01016-20140206ARTFIG00440-ayrault-remet-l-integration-sur-la-table.php>

#### **7/ Malika Sorel : «Le pouvoir bascule dans la préférence étrangère»**

**INTERVIEW - Malika Sorel-Sutter, spécialiste des questions d'intégration, décrypte la nouvelle feuille de route du gouvernement avec 44 propositions pour lutter contre les discriminations.**

*Les 5 rapports sur l'intégration remis au Premier ministre en décembre 2013 avaient suscité un tollé. Itélé a révélé ce mercredi soir la nouvelle feuille de route du gouvernement avec 44 propositions pour lutter contre les discriminations. S'agit-il d'un projet réellement nouveau ou d'un retour aux rapports qui ont fait scandale en décembre 2013?*

**Malika Sorel-Sutter:** L'habillage est différent, mais la philosophie est la même. Elle consiste à attribuer la responsabilité de l'échec de l'intégration aux Français qui entraveraient la réussite des immigrés et de leurs descendants et c'est à ce titre qu'il convient de lutter contre les discriminations. La feuille de route s'ouvre en rappelant qu'elle vient après le rapport Tuot et les cinq rapports remis au Premier ministre et qu'elle s'inscrit, en quelque sorte, dans la continuité. C'est une manière de rappeler sa filiation. C'est bien la preuve que, contrairement aux dénégations qui avaient été formulées en décembre par le pouvoir politique, la publication des cinq rapports sur le site de Matignon correspondait bien à une intention politique de fond. Dans cette feuille de route, on retrouve notamment ce qui avait choqué dans les cinq rapports au sujet de l'enseignement des langues étrangères, alors qu'il faudrait se focaliser sur la transmission de la langue française. Nous savons en effet que c'est l'une des raisons majeures de la sur-représentation des enfants de l'immigration dans l'échec scolaire comme en attestent, une nouvelle fois, les dernières enquêtes Pisa et comme cela est également mentionné dans la feuille de route. La langue participe aussi, par ailleurs, à la transmission de la culture....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/02/06/31003-20140206ARTFIG00344-malika-sorel-le-pouvoir-basculer-dans-la-preference-etrangere.php>

## **8/ LIVRES**

### **« LA RIVE ORPHELINE »**

L'auteure **Jacqueline GOSSON-GRAPPIN** est native d'Oran ; comme beaucoup elle a dû quitter sa terre natale en juin 1962.

Son roman « **La rive orpheline** » raconte une vie de famille dont un extrait vous est proposé en **PJ 2** (Jointe à cette INFO - Le but étant d'en faire apprécier la qualité).

Ce livre (270 pages – Prix 22 € + 3 € de frais de port) est à acquérir, si vous le souhaitez, auprès de l'auteur dont les coordonnées sont les suivantes : [gosson.grappin@numericable.fr](mailto:gosson.grappin@numericable.fr)

#### Livres déjà édités :

- 1-"ENFANCE OUTRE MER" 106 pages 12 €. "Nouvelles"
- 2-"PETITES RÉCRÉATIONS FAMILIALES" 160 pages 15 €" Nouvelles"
- 3-"LA RIVE ORPHELINE" 270 pages 22 € roman historique.

### **« 1914-1918. La violence de guerre » de Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU**

C'est un ouvrage de mémoire qui est publié à l'occasion du début des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale. « 1914-1918. La violence de guerre » est coédité par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et les éditions Gallimard.

Le livre sort aujourd'hui, il revient sur l'horreur du conflit mondial à l'aide de 120 photographies inédites, issues de fonds privés et du service historique de la défense. L'historien Stéphane Audoin-Rouzeau commente ces instants captés entre deux bombardements ou deux offensives entre les tranchées.

A travers ces commémorations du centenaire, le ministère de la défense mobilise différents supports pour contribuer à la publication d'archives sur la première guerre mondiale. Entre le mois de mars et le mois d'août se déroulera une exposition « Eté 1914, les derniers jours de l'ancien monde » à la bibliothèque nationale de France, à Paris, pour revenir sur les semaines précédant le déclenchement du conflit et découvrir ainsi le choc et la surprise de son déclenchement pour la population française.

« 1914-1918. La violence de guerre ». 160 pages. 29,50€. Éditions Gallimard.

**BON WEEK-END A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**

